

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24111949\***

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT**

**15 JUL. 2024**

**DIVISION MONS**

N° d'entreprise : **0440 090 582**

Nom

(en entier) : **ITALFOOD**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Place du Souvenir (H-A) 4, 7110 La Louvière**

**Objet de l'acte : Transfer du siège social**

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Madame Bonometti Isabelle, administrateur.

Il constate que tous les actionnaires sont présents et/ou représenté.

L'assemblée se déclare valablement constituée pour délibérer sur le point repris à l'ordre du jour.

1. Transfer du siège social

L'Assemblée reconnaît l'exactitude de ses constatations. Celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer et voter sur le point à son ordre du jour.

A l'unanimité, la décision suivante est prise

1. Transfer du siège social

En application des statuts, l'assemblée générale décide de déplacer le siège social, avec effet au 03/07/2024

• de : Place du Souvenir (H-A) 4, 7110 La Louvière

• vers : Rue du Trieu Pauquet 10, 7110 La Louvière

à dater de ce jour.

Le point de l'ordre du jour étant épuisé après lecture et approbation de notule, la séance est levée.

Etabli à La Louvière, le 03/07/2024

Bonometti Isabelle  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).